



## **La Communauté de Communes de l'Ile de Ré recrute Un responsable de la cellule instruction (H/F) Cadre d'emplois des attachés ou des rédacteurs**

L'Ile de Ré est un territoire soumis à de fortes contraintes urbanistiques liées notamment à la loi Littoral et à la richesse de son patrimoine bâti et naturel. C'est dans ce contexte que vous encadrerez la cellule instruction des autorisations du droit des sols.

Au sein du service urbanisme et habitat, la cellule instruction est composée de sept agents qui instruisent les demandes d'urbanisme pour le compte des 10 communes du territoire.

Sous l'autorité de la directrice du service urbanisme et habitat, dans le pôle Aménagement du territoire, vos missions principales sont les suivantes :

### **MISSIONS PRINCIPALES :**

#### **Encadrement de la cellule instruction du service urbanisme**

- ✓ **Encadrement de proximité des sept agents de la cellule instruction des ADS,**
- ✓ Ressource juridique et technique auprès des agents instructeurs
- ✓ **Garant de la conformité des courriers et des actes transmis aux communes utilisatrices du service**
- ✓ **Coordination de l'activité du service**
- ✓ **Gestion des recrutements et formation des instructeurs**
- ✓ Veille sur le respect des circuits et process d'instruction
- ✓ Suivi de l'activité de la cellule instruction (facturation, rapport d'activité, tableaux de bord...)

#### **Appui technique et juridique à l'instruction**

- ✓ **Instruction ponctuelle des différents types de demande** (Permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, lotissements, certificats d'urbanisme ...)
- ✓ **Analyse juridique et qualitative des avants projets** : conseils aux porteurs de projets et/ou aux élus avant dépôt des demandes d'urbanisme, accompagnement des services du pôle dans l'élaboration des projets intercommunaux ;
- ✓ **Appui technique, juridique et réglementaire auprès des services urbanisme communaux ;**
- ✓ **Accompagnement des communes lors des recours**
- ✓ **Veille juridique et réglementaire active**
- ✓ **Gestion du logiciel métier OXALIS (paramétrage, suivi dématérialisation, ...) et du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**
- ✓ Animation des groupes de travail et des réunions sur les autorisations du droit des sols et les évolutions réglementaires
- ✓ Liens avec différents partenaires institutionnels (ABF, concessionnaires, préfecture, ...)

#### **Participation au fonctionnement global du service**

- ✓ **Participation aux réunions de service**

- ✓ Alimentation des statistiques de l'activité du service
- ✓ **Participation aux évolutions des documents intercommunaux tels que le PLUi**
- ✓ Faire suivre les demandes d'évolution du SIG, du logiciel métier et du GNAU

#### **PROFIL RECHERCHE :**

- Une expérience sur un poste similaire avec encadrement d'agents serait appréciée,
- Pratique de l'instruction et connaissance du Code de l'Urbanisme,
- Compétences techniques nécessaires (lecture de plans toutes échelles, réseaux divers, construction/bâtiment, etc.),
- Notions concernant les réglementations connexes nécessaires à la pratique de l'instruction du droit des sols (Code Civil, Code de la Construction et de l'Habitation, Code de l'Environnement...),
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel, Outlook et/ou suite OpenOffice) et de gestion du droit des sols
- Qualités relationnelles, sens du contact et du service public, discrétion,
- Pédagogie vis-à-vis du public et capacité à adapter son discours technique en fonction des interlocuteurs (pétitionnaires, professionnels, élus...),
- Autonomie, sens de l'initiative et esprit de synthèse,
- Permis B.

Poste à temps complet.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Possibilité de télétravail, horaires variables, carte-salarié pour le péage du pont.

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : [recrutement@cc-iledere.fr](mailto:recrutement@cc-iledere.fr) au plus tard le 15 septembre 2023.

**Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> novembre 2023.**